

**Le Comité spécial sur la réforme électorale**

**MÉMOIRE**

**OBLIGATION DE VOTER POUR LES CITOYENS  
OBLIGATION DE VOTER À VISAGE DÉCOUVERT**

**Présenté par Louis Dufour**

**23 sept 2016**

## **1. L'obligation de voter**

**-Pourquoi le gouvernement devrait il obliger les citoyens à voter?**

**-1. Car il impose déjà l'obligation aux employeurs à leur accorder un minimum de 3h que ces derniers sont obligés de payer à leur employé.**

**-2 Une telle obligation donc que l'employeur libère son personnel plutôt pour leur donner le 3h pour aller voter.**

**-3 Par conséquent le gouvernement impose une obligation aux employeurs dans le contexte électoral cette obligation doit aussi être transférable à l'employé sinon le gouvernement permet à l'employé de voler son employeur**

**-4 Le gouvernement ne peut donc pas accepter cette situation arrive.**

## **2. Le Devoir**

**-1. Le devoir de tout citoyen est de choisir son représentant au niveau du gouvernement puisque ce représentant a le mandat de représentation. On ne peut représenter une tierce personne sans avoir obtenu ce mandat de la population générale ce qui inclut l'obligation pour tout citoyen de voter.**

**-2 La loi impose aux employeurs de libérer leur employé pour un minimum de 3 h consécutif pour voter.**

**-3 Dans ce cas de figure il est clair ici que le gouvernement impose à l'employeur de libérer son personnel pour aller voter que les employés ont l'obligation de le faire.**

**-4 Dans le cas contraire le gouvernement cause un préjudice d'imposer une période de temps aux employeurs qui doivent libérer leur personnel pour faire leur devoir de citoyen.**

**-5 Le gouvernement ne peut exiger à une partie (EMPLOYEUR) et ne pas prendre les mesures de contrôle envers les employés afin que ceux-ci soient aussi conformes à leur obligation.**

**-6 Le gouvernement oblige déjà l'obligation de compléter les recensements afin de pouvoir établir et maintenir les listes d'électeurs**

### **Avantage**

**-1 Il est donc légitime que l'obligation de voter soit aussi présente dans le présent contexte ceci afin de s'assurer que tous soient en mesure de choisir leur représentant au gouvernement.**

**-2 Il est donc évident que l'obligation de voter assure une participation maximum des citoyens et donc plus représentative de la population générale.**

**-3 Sans une telle obligation rien ne peut garantir que tous et chacun peuvent faire entendre leur vote. (Ex un homme qui désire que sa femme ne vote pas)**

## **L'Obligation de voter à visage découvert**

**-1 Dans une démocratie un principe de transparence est une obligation**

**-La transparence du système électoral est et doit être comme celle de l'administration de la justice afin de bien assurer cette transparence il est à mon point de vue essentiel que tous agissent à visage découvert sans exception au principe de transparence .**

**-La transparence ne doit pas avoir lieu uniquement que pour quelques personnes qui sont nommées pour assurer le bon fonctionnement des élections mais par l'assemblée de tous les citoyens qui participent aux procédures électorales.**

**- Une élection est le point essentiel à maintenir une saine démocratie et transparence de cette démocratie afin que cette démocratie ne devienne une oppression pour la population**

**-Pourquoi voter à visage découvert est pour aussi montrer que vous n'est pas sous la contrainte de quelle façon quelle soit.**

**-L'égalité entre homme et femme doit être les mêmes ainsi que les obligations. Donc il est pas permis à un homme de voter à visage couvert il ne peut l'être non plus pour une femme au nom d'une religion. Lorsque le principe du gouvernement Canadien est la laïcité. D'accepter les principes religieux parti système électoral principes faire en questions.**

**e ce**

**-Considérant d'un intérêt capital à maintenir la neutralité de l'état et l'ingérence religieuse dans le système électoral**

**-Interdiction totale de signes religieux pendant les élections et interdiction de faire discrimination fondée sur le sexe en vertu de la religion ce qui signifie que toute personne en charge de vérifier l'identité peut le faire peu importe son sexe. Ce qui exclut tout vote à visage couvert.**

**Il est donc important de maintenir cette neutralité religieuse en interdisant le vote à visage couvert pour motif de croyance religieuse.**

**Je vous remercie de prendre connaissance des 2 points que je considère comme essentiels à une démocratie l'occasion que vous m'avez offerte par la présentation de ce petit mémoire**

**n de**